

Documents

Document 1. Lettres de mission

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris le

Madame,

L'ambition culturelle de la France est de favoriser l'accès de tous aux œuvres de l'humanité. Si les grands musées universels contribuent à cette vocation, l'accès aux œuvres doit faire l'objet partout dans le monde d'initiatives et de partenariats concrets au profit de tous les publics, en particulier dans les régions où ces œuvres n'existent plus ou ne sont pas accessibles. J'ai donc fait de la protection et de la circulation des œuvres une priorité de notre politique culturelle internationale.

Depuis les engagements pris dans le discours de la Pnyx à Athènes à l'égard du patrimoine européen, en passant par Abou Dhabi et par Alger, jusqu'à l'Université de Ouagadougou le 28 novembre dernier, j'ai souhaité lancer une action déterminée en faveur de la circulation des œuvres et du partage de la connaissance collective des contextes dans lesquels ces œuvres ont été créées, mais aussi prises, parfois pillées, sauvées ou détruites. Cette circulation pourra prendre différentes formes, jusqu'à des modifications pérennes de nos inventaires nationaux et à des restitutions. Tout ne passe par ailleurs pas par les *musées* et par le *patrimoine*, qui sont des « intraduisibles » des langues européennes.

Pour cette raison, j'ai souhaité que cette action soit conduite dans le cadre d'une réflexion approfondie sur nos collections nationales, en lien étroit avec le Ministère de la culture, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Trois groupes de travail sont constitués pour aborder différents aspects de cette question complexe, portant sur la circulation des œuvres et sur les restitutions.

S'agissant plus spécifiquement de l'Afrique, je me suis engagé pour que d'ici cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique. Un des trois groupes de travail sera consacré à tracer le chemin vers cet objectif. Connaissant votre travail universitaire et votre engagement, je souhaite vous confier, aux côtés de M. Felwine SARR, la direction de ce groupe.

Vous engagerez un dialogue transparent et participatif avec les différents acteurs les plus concernés par ces questions – musées, juristes, organisations internationales, marché de l'art, universitaires – tant en Europe, où vous chercherez à mobiliser nos principaux partenaires, que sur le continent africain.

Madame Bénédicte SAVOY

Vous me proposerez dans un premier temps la méthode de travail et les étapes principales de ce processus. Vous veillerez à constituer autour de vous et de M. Sarr un groupe de personnalités de bonne volonté, issues des différentes parties prenantes de cette question (musées et conservation du patrimoine, droit international, recherche, organisations internationales, milieu associatif, politique et militant, marché de l'art, etc.), qui puissent exprimer des points de vue diversifiés et ouverts sur ces questions. Vous garantirez la composition intercontinentale et paritaire de ce groupe de travail. Vous prendrez en compte les résultats des travaux parlementaires et de recherche passés ou en cours sur ces sujets. Le dialogue et la participation devront accompagner toutes les étapes de ces travaux.

A l'issue de ce processus, vous me transmettez des propositions concrètes d'actions, réalisables à court, à moyen et à long terme, sous forme d'un rapport qui sera remis en novembre 2018.

Pour mener à bien cette mission, outre l'accompagnement de mon cabinet, vous pourrez vous appuyer sur le concours des services des trois ministères et sur l'appui d'un inspecteur général des affaires culturelles qui sera désigné pour cette mission.

Je compte sur votre engagement et vous remercie très sincèrement pour votre contribution décisive à cette nouvelle approche universelle des collections.

*Merci pour votre implication,
Bonne nuit,*

Emmanuel Macron
Emmanuel MACRON

Paris le

Monsieur,

L'ambition culturelle de la France est de favoriser l'accès de tous aux œuvres de l'humanité. Si les grands musées universels contribuent à cette vocation, l'accès aux œuvres doit faire l'objet partout dans le monde d'initiatives et de partenariats concrets au profit de tous les publics, en particulier dans les régions où ces œuvres n'existent plus ou ne sont pas accessibles. J'ai donc fait de la protection et de la circulation des œuvres une priorité de notre politique culturelle internationale.

Depuis les engagements pris dans le discours de la Pnyx à Athènes à l'égard du patrimoine européen, en passant par Abou Dhabi et par Alger, jusqu'à l'Université de Ouagadougou le 28 novembre dernier, j'ai souhaité lancer une action déterminée en faveur de la circulation des œuvres et du partage de la connaissance collective des contextes dans lesquels ces œuvres ont été créées, mais aussi prises, parfois pillées, sauvées ou détruites. Cette circulation pourra prendre différentes formes, jusqu'à des modifications pérennes de nos inventaires nationaux et à des restitutions. Tout ne passe par ailleurs pas par les *musées* et par le *patrimoine*, qui sont des « intraduisibles » des langues européennes.

Pour cette raison, j'ai souhaité que cette action soit conduite dans le cadre d'une réflexion approfondie sur nos collections nationales, en lien étroit avec le Ministère de la culture, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Trois groupes de travail sont constitués pour aborder différents aspects de cette question complexe, portant sur la circulation des œuvres et sur les restitutions.

S'agissant plus spécifiquement de l'Afrique, je me suis engagé pour que d'ici cinq ans les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique. Un des trois groupes de travail sera consacré à tracer le chemin vers cet objectif. Connaissant votre travail et votre engagement, je souhaite vous confier, aux côtés de Mme Bénédicte SAVOY, la direction de ce groupe.

Vous engagerez un dialogue transparent et participatif avec les différents acteurs les plus concernés par ces questions – musées, juristes, organisations internationales, marché de l'art, universitaires – tant en Europe, où vous chercherez à mobiliser nos principaux partenaires, que sur le continent africain.

Monsieur Felwine SARR

Vous me proposerez dans un premier temps la méthode de travail et les étapes principales de ce processus. Vous veillerez à constituer autour de vous et de Mme Savoy un groupe de personnalités de bonne volonté, issues des différentes parties prenantes de cette question (musées et conservation du patrimoine, droit international, recherche, organisations internationales, milieu associatif, politique et militant, marché de l'art, etc.), qui puissent exprimer des points de vue diversifiés et ouverts sur ces questions. Vous garantirez la composition intercontinentale et paritaire de ce groupe de travail. Vous prendrez en compte les résultats des travaux parlementaires et de recherche passés ou en cours sur ces sujets. Le dialogue et la participation devront accompagner toutes les étapes de ces travaux.

A l'issue de ce processus, vous me transmettez des propositions concrètes d'actions, réalisables à court, à moyen et à long terme, sous forme d'un rapport qui sera remis en novembre 2018.

Pour mener à bien cette mission, outre l'accompagnement de mon cabinet, vous pourrez vous appuyer sur le concours des services des trois ministères et sur l'appui d'un inspecteur général des affaires culturelles qui sera désigné pour cette mission.

Je compte sur votre engagement et vous remercie très sincèrement pour votre contribution décisive à cette nouvelle approche universelle des collections.

*J'ai pour ce travail,
à ma disposition,*

Emmanuel MACRON

